

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

-----

**2018\_21 : Vote du Compte administratif 2017**

*Rapporteur : AM Goujon*

La date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) 2017 est fixée au 30 juin 2018, en application de l'article L.1612-12 du CGCT.

Le Compte Administratif de la commune de Guidel pour l'exercice 2017 a été arrêté le 31 janvier 2018.

Concernant l'exercice 2017, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal.

Le Compte Administratif fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe.

Les résultats du Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2017 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	+ 2 899 741,38 €
Dépenses de l'exercice	- 9 989 645,08 €
Recettes de l'exercice	+ 11 203 473,39 €
Résultat de clôture	+ 4 113 569,69 €

L'excédent de clôture en fonctionnement ressort à **4 113 569,69 €**

Section d'investissement

Excédent antérieur reporté	+ 637 539,78 €
Dépenses de l'exercice	- 4 498 816,23 €
Recettes de l'exercice	+ 4 905 519,87 €
Résultat de clôture	+ 1 044 243,42 €

L'excédent de clôture en investissement ressort à **1 044 243,42 €**

Il sera demandé aux membres du Conseil d'approuver le Compte Administratif 2017 du Budget Principal de la Ville, conforme au compte de gestion du receveur.

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 15 mars 2018,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du Budget Principal de la Ville, conforme au compte de gestion du receveur.

(M. le Maire se retire de la salle au moment du vote)

**Adopté par 23 voix pour et 8 abstentions (R. Henault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud)**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 28 Mars 2018  
Le Maire,  
Joël DANIEL

